

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
Thème : A12 Acceptation des normes internationales			
118.7 Accélérer le processus de ratification des instruments internationaux énumérés dans le rapport national (voir par. 13) (Madagascar) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P.10 du rapport national) Convention internationale sur la protection de tous les Droits des Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille, ratifiée le 06 juillet 2018 Troisième protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant instituant la procédure de plaintes, ratifié le 19 août 2019
118.9 Signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (Guatemala) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P.10 du rapport national) Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ratifié le 11 décembre 2020
118.10 Ratifier la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité (Arménie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales Personnes touchées : -Généralités	Le processus de ratification est en cours. Le droit positif béninois a déjà internalisé cette recommandation à travers le code pénal et l'art. 8 du code de procédure (loi n° 2012-15 du 18 mars 2013, telle que modifiée par la loi n° 2021-11 du 20 décembre 2021)
118.60 Commuer les peines des détenus actuellement condamnés à mort et, ayant déjà adhéré au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, accélérer l'adoption du nouveau Code pénal abolissant la peine de mort (Namibie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales A41 Cadre constitutionnel et législatif D1 Droits civils et politiques - mesures générales d'application D23 Peine de mort Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P.26 du rapport national) La loi n° 2018-16 du 26 décembre 2018 portant code pénal a été adoptée et est appliquée. Par décret n°2018-043 du 15 février 2018, le Bénin a procédé à la commutation des peines des quatorze (14) derniers condamnés à mort à la réclusion criminelle à perpétuité. Parmi eux, six (06) ont été graciés (cf décret n°2022-035 du 06 janvier 2022).
118.6 Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Mexique) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales D1 Droits civils et politiques - mesures générales d'application D23 Peine de mort Personnes touchées : -Généralités	Le Bénin est partie audit Protocole depuis le 05 juillet 2012, soit avant même son examen pour le 3 ^{ème} cycle de l'EPU.
118.5 Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (Iraq) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales D32 Disparitions forcées Personnes touchées : - personnes disparues	Exécutée (Confer P.10 du rapport national) Procédure de ratification complètement achevée. Le Bénin est Partie à ladite Convention depuis le 02 novembre 2017.

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.3 Accélérer le processus de ratification du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui établit une procédure de communication (Burundi) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales E1 Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales d'application Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution.
118.8 Ratifier la Convention (no 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989, de l'Organisation internationale du Travail (Guatemala) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales E32 Droit à des conditions de travail justes et favorables G3 Peuples autochtones Personnes touchées : - Peuples autochtones	Non encore exécutée.
118.4 Ratifier rapidement le Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Guatemala) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales F12 Discrimination à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer P.10 du rapport national) Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifié le 27 septembre 2019
118.2 Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (Monténégro) (Portugal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer P.10 du rapport national) Troisième protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant instituant la procédure de plaintes, ratifié le 19 août 2019
118.1 Accélérer le processus de ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Burundi); Redoubler d'efforts pour ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Indonésie); ratifier rapidement la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (Guatemala) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A12 Acceptation des normes internationales G4 Migrants Personnes touchées : -Migrants	Exécutée (Confer P.10 du rapport national) Procédure de ratification complètement achevée. Le Bénin est Partie à ladite Convention depuis le 06 juillet 2018.
Thème : A22 Coopération avec les organes conventionnels			

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.11 Redoubler d'efforts pour présenter des rapports nationaux aux divers organes conventionnels (Iraq) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A22 Coopération avec les organes conventionnels Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 139-140 du rapport national) Tous les rapports périodiques dus ont été soumis. -
118.12 Adopter un processus de sélection ouvert et fondé sur le mérite lors de la sélection des candidats nationaux aux élections des organes conventionnels (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A22 Coopération avec les organes conventionnels D7 Droit de participation aux affaires publiques et droit de vote Personnes touchées : -Généralités	Le Bénin a toujours proposé, le cas échéant, des candidats compétents aux organes conventionnels.
Thème : A41 Cadre constitutionnel et législatif			
118.30 Poursuivre les efforts visant à harmoniser la législation nationale avec les conventions internationales auxquelles le Bénin est partie (Qatar) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P.11 du rapport national) Le Bénin a poursuivi son adhésion/ ratification à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme tout en veillant à l'actualisation de sa législation interne pour une mise en conformité avec les engagements internationaux.
118.32 Accélérer le processus d'adoption du nouveau Code pénal (Géorgie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : -Généralités -enfants	Exécutée (Confer P.11 du rapport national) Le projet de loi a été adopté et promulgué. Il s'agit de la loi n° 2018-16 du 26 décembre 2018 portant Code pénal en République du Bénin.
118.34 Promulguer les textes adoptés afin de les rendre efficaces et opérationnels (Madagascar) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 9-11 du rapport national) Des efforts substantiels ont été déployés afin de rendre opérationnels les textes de loi adoptés par le parlement, en procédant à leur promulgation et en adoptant les textes d'application subséquents.
118.39 Accélérer l'adoption du nouveau Code pénal (Zambie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer p.11 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.40 Veiller à ce que le Parlement adopte toutes les lois en suspens (Zambie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : -Généralités	Exécutée Les principaux textes de lois adoptés dans la période de référence pour renforcer la législation nationale en matière de protection et de promotion des droits humains, sont listés dans le rapport national (p. 11).
118.41 Mettre sa législation nationale en conformité avec les dispositions des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels il est partie (Zimbabwe) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P.11 du rapport national)
118.80 Achever les réformes judiciaires en cours, en particulier en ce qui concerne le Code pénal (Sénégal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif Personnes touchées : - juges, avocats et procureurs	Exécutée (Confer P.11 du rapport national)
118.37 Adopter le nouveau Code pénal afin d'exclure définitivement la peine de mort de sa législation (République de Moldova) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D23 Peine de mort Personnes touchées : - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP.11 et 26 du rapport national)
118.42 Adopter dès que possible une loi pour faire en sorte que le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques soit incorporé dans le droit interne dès que possible (Australie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D23 Peine de mort Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP.11 et 26 du rapport national)
118.54 Prendre de nouvelles mesures législatives appropriées pour abolir la peine de mort (Ukraine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D23 Peine de mort Personnes touchées : -Généralités - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP.11 et 26 du rapport national)
118.58 Approuver le Code pénal et, en particulier, l'abolition de la peine de mort (Saint-Siège) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D23 Peine de mort Personnes touchées : -Généralités - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP.11 et 26 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.57 Adopter, dès que possible, le Code pénal contenant les dispositions relatives à l'abolition de la peine de mort et à l'incrimination de la torture, et adopter la loi criminalisant toutes les formes de traite et les décrets d'application du Code de l'enfant (France)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D23 Peine de mort D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>Personnes touchées : -enfants</p>	Exécutée (Confer PP.11, 26, 38 et 153 du rapport national)
<p>118.59 Tenir compte de l'abolition de la peine de mort dans son cadre législatif et commuer les condamnations à mort existantes en peines d'emprisonnement (Irlande)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D23 Peine de mort D26 Conditions de détention</p> <p>Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer PP.11 et 26 du rapport national)
<p>118.36 Accélérer l'adoption d'une législation érigeant en infraction pénale la torture et traduisant les auteurs en justice, conformément à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (République de Corée)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants</p> <p>Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer P.11, 38 et 153 du rapport national)
<p>118.85 Prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de lois sur le nouveau Code pénal, la traite des personnes et le système pénitentiaire (Côte d'Ivoire)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D26 Conditions de détention D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer P.11, 38 et 153 du rapport national)
<p>118.33 Accélérer l'adoption du projet de loi sur la traite des personnes conformément au droit international (Islande)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>Personnes touchées : -Généralités</p>	Exécutée (Confer P.11, 51 et 153 du rapport national)
<p>118.38 Accélérer l'adoption du projet de loi sur la traite des personnes, conformément au droit international (Timor-Leste)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>Personnes touchées : -Généralités</p>	Exécutée (Confer P.11, 51 et 153 du rapport national)
<p>118.87 Légiférer pour lutter contre la traite des êtres humains et protéger les victimes (Afrique du Sud)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	<p>Exécutée (Confer P.51 du rapport national)</p> <p>Le code pénal en vigueur définit et sanctionne la traite des êtres humains en ses articles 499 et 504.</p>

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.89 Finaliser et promulguer une législation érigeant en infraction pénale toutes les formes de traite des êtres humains, telles qu'elles sont définies dans le droit international, avec des peines suffisamment sévères (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	<p>Exécutée (Confer P.51 du rapport national)</p> <p>Le code pénal en vigueur définit et sanctionne la traite des êtres humains en ses articles 499 et 504.</p>
<p>118.91 S'efforcer de légiférer sur des normes minimales pour l'élimination de la traite des êtres humains, y compris la traite des femmes et des filles (Australie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -femme -Filles</p>	<p>Exécutée (Confer P.51 du rapport national)</p> <p>Le code pénal en vigueur définit et sanctionne la traite des êtres humains en ses articles 499 et 504.</p>
<p>118.83 Réviser le projet de loi sur la liberté d'association, la liberté d'expression et la liberté de réunion, présenté en 2012, qui est actuellement en instance d'examen par la Cour suprême, en vue d'adopter une législation qui protégera les droits de la société civile (Canada)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D43 Liberté d'opinion et d'expression D44 Droit de réunion pacifique D45 Liberté d'association D51 Administration de la justice et procès équitable</p> <p>Personnes touchées : -Généralités -média</p>	<p>En cours d'exécution : un projet de loi sur la liberté d'association est en cours d'adoption. (Confer P. 37 du rapport national)</p>
<p>118.35 Adopter les diverses recommandations législatives, notamment la loi sur l'égalité des sexes et la participation des femmes à la vie politique et un mécanisme national de surveillance des droits des femmes (Namibie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A41 Cadre constitutionnel et législatif D7 Droit de participation aux affaires publiques et droit de vote F12 Discrimination à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -femme</p>	<p>Exécutée</p> <p>Le Gouvernement du Bénin a procédé notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la révision de la Constitution pour améliorer la représentativité des femmes à l'Assemblée nationale (Confer P. 9 du rapport national) ; - la création et à l'opérationnalisation de l'Institut National de la Femme (INF), doté de la personnalité juridique, de l'indépendance financière et de prérogatives importantes (Confer P. 114 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.144 Adopter le projet de loi établissant des quotas pour les femmes aux élections, en les plaçant dans une position avantageuse, comme suite aux paragraphes 108.42, 108.50 et 108.87 des recommandations du deuxième cycle (Haïti) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D7 Droit de participation aux affaires publiques et droit de vote S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer P. 163 du rapport national) La Constitution révisée du 07 novembre 2019 crée, en son article 26 nouveau, une discrimination positive pour l'amélioration de la représentation des femmes au parlement. La loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant code électoral octroie, dans ce cadre, 24 sièges (sur 109) exclusivement aux femmes à l'Assemblée nationale (article 144).
118.127 Redoubler d'efforts pour diffuser des informations sur l'existence de nouvelles dispositions législatives relatives à la prévention et à l'interdiction de la violence à l'égard des femmes, en veillant à ce que les femmes soient dûment informées de toutes les voies légales à leur disposition (Belgique) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A41 Cadre constitutionnel et législatif F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 148 et 152 du rapport national)
Thème : A42 Institutions et politiques - Généralités			
118.84 Poursuivre ses efforts pour mettre en place des services publics efficaces et transparents (Azerbaïdjan) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A42 Institutions et politiques - Généralités Personnes touchées : -Généralités	Exécuté (Confer PP. 35 et 111 du rapport national) Le Bénin met en œuvre un programme de e-gouvernance, comprenant notamment la dématérialisation des procédures et des services publics offerts aux usagers à travers la plateforme https://service-public.bj/
118.106 Adopter une politique globale de santé sexuelle et procréative pour les adolescents (Islande) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A42 Institutions et politiques - Généralités E41 Droit à la santé - Généralités E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : -Généralités	Exécuté, à travers la Loi n° 2021-12 du 21 octobre 2021 modifiant et complétant la loi n°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction (Confer P. 11 du rapport national)
Thème : A43 Politiques en matière de droits de l'homme			

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.187 Améliorer la situation des personnes handicapées (Égypte) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A43 Politiques en matière de droits de l'homme Personnes touchées : - les personnes handicapées	Exécutée (Confer P. 128 du rapport national) Aussi, le Chef de l'Etat a-t-il annoncé, le 31 décembre 2022, un ambitieux plan d'actions en faveur des personnes handicapées qui prévoit notamment la remise aux normes et standards internationaux des édifices publics pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.
Thème : A44 Structure du mécanisme national des droits de l'homme			
118.47 Continuer de mobiliser les ressources et l'appui technique nécessaire pour renforcer encore sa capacité de s'acquitter de ses obligations en matière de droits de l'homme (Nigéria) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A44 Structure des mécanismes nationaux de défense des droits de l'homme Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (Confer, à titre illustratif, P. 12 du rapport national)
118.152 Créer une institution nationale de surveillance des enfants et de collecte et d'analyse des données concernant les enfants (Cabo Verde) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A44 Structure des mécanismes nationaux de défense des droits de l'homme Personnes touchées : -enfants	Exécutée, à travers la mise en place effective du Système Intégré de Données relatives à la Famille, la Femme et l'Enfant - Nouvelle Génération (SIDoFFE-NG) assortie d'une application Web opérationnelle dans 85 centres de promotion sociale sur le territoire national (Confer PP. 124-125 du rapport national).
Thème : A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)			
118.13 Prendre des mesures spécifiques et efficaces pour rendre la Commission des droits de l'homme pleinement opérationnelle et garantir son indépendance en lui assurant des ressources suffisantes et une autonomie financière, comme l'a recommandé le Comité des droits de l'homme (Bangladesh) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national) L'opérationnalisation de la CBDH est effective depuis le 03 janvier 2019. L'Institution jouit d'une autonomie de gestion administrative et financière.
118.14 Accélérer le processus de sélection des membres de la Commission des droits de l'homme pour la rendre opérationnelle (Côte d'Ivoire) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, et 143 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.15 Nommer les membres de la Commission des droits de l'homme et fournir les moyens nécessaires à son fonctionnement et à son indépendance (France) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
118.16 Nommer les membres de la Commission des droits de l'homme et assurer leur indépendance en leur accordant une autonomie financière et des ressources humaines et matérielles suffisantes pour s'acquitter de leur mandat, conformément aux Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris) (Guatemala) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
118.17 Poursuivre les efforts visant à faire en sorte que la Commission des droits de l'homme fonctionne de manière efficace et indépendante (Géorgie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
118.18 Rendre opérationnelle la Commission nationale des droits de l'homme (Allemagne) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
118.19 Poursuivre la création de la Commission des droits de l'homme (Iraq) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
118.20 Prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que la Commission nationale des droits de l'homme soit pleinement opérationnelle et dotée du mandat et des ressources nécessaires, conformément aux Principes de Paris (Népal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.21 Prendre les mesures nécessaires pour que la Commission nationale des droits de l'homme fonctionne conformément aux Principes de Paris, en particulier en ce qui concerne son indépendance financière et ses ressources humaines et matérielles suffisantes pour lui permettre de s'acquitter efficacement de son mandat (Pays-Bas)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
<p>118.22 Veiller à ce que la Commission nationale des droits de l'homme fonctionne conformément aux Principes de Paris, en particulier en ce qui concerne son indépendance financière (République de Corée)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
<p>118.23 Achever la mise en place de la Commission des droits de l'homme et veiller à ce qu'elle fonctionne conformément aux Principes de Paris (République de Moldova)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
<p>118.24 Redoubler d'efforts pour renforcer l'efficacité de son institution des droits de l'homme afin de la mettre pleinement en conformité avec les Principes de Paris (Rwanda)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
<p>118.25 Mettre en place la Commission des droits de l'homme, créée en 2013 (Sénégal)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
<p>118.26 Accélérer le fonctionnement de son institution nationale des droits de l'homme (Sierra Leone)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
<p>118.27 Accélérer la création de la Commission des droits de l'homme (Afrique du Sud)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH)</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Généralités</p>	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.28 Continuer de mettre en place le cadre institutionnel national des droits de l'homme, en particulier la Commission des droits de l'homme, et veiller à son bon fonctionnement (Ukraine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 12, 142, 143 et 144 du rapport national)
118.31 Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'application rigoureuse des instruments nationaux relatifs aux droits de l'homme (Burkina Faso) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A45 Institution nationale des droits de l'homme (INDH) Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P. 12, 142, et 43 du rapport national)
Thème : A47 Bonne gouvernance			
118.82 Soutenir et renforcer les initiatives naissantes de lutte contre la corruption et de transparence, en consultation avec la société civile, notamment par le biais de discussions de suivi du forum national de lutte contre la corruption, tenu en juin (États-Unis d'Amérique) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A47 Bonne gouvernance Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 109 à 113 du rapport national), à travers notamment : - la mise en place d'un Haut-commissariat à la prévention de la corruption et d'une Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET) ; - la création d'une Cellule de dénonciation et de plaintes à la Présidence de la République et au niveau de certains ministères sectoriels ; - la promotion des actions de sensibilisation en matière de lutte contre la corruption ;
Thème : A51 Éducation aux droits de l'homme - généralités			
118.149 Renforcer les programmes d'alphabétisation des femmes et des filles, en particulier dans les zones rurales (Turquie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A51 Éducation aux droits de l'homme - généralités B31 Égalité et non-discrimination S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme -Filles	Exécutée (Confer PP. 115 à 118 du rapport national)
118.65 Lancer des programmes d'éducation aux droits de l'homme à l'intention des responsables de l'application des lois sur la lutte contre la torture et le respect des droits de l'homme (Ukraine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A51 Éducation aux droits de l'homme - généralités D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP. 38 à 41 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
Thème : A54 Sensibilisation et diffusion			
118.164 S'efforcer de concevoir et d'adopter des politiques et des programmes de sensibilisation aux mauvais traitements et aux sévices infligés aux enfants (État de Palestine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A54 Sensibilisation et diffusion D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP 102, 124 et 125 du rapport national)
118.177 Sensibiliser les communautés à l'interdiction du travail des enfants, en particulier en ce qui concerne la pratique sociale courante selon laquelle un enfant, généralement une fille, est envoyé vivre comme domestique dans une famille plus riche, ce qui se prête à des actes de traite des êtres humains (Botswana) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A54 Sensibilisation et diffusion D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite D8 Droits liés au mariage et à la famille F33 Enfants : protection contre l'exploitation Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124 - 127 du rapport national)
Thème : A63 Budget et ressources (pour la mise en œuvre des droits de l'homme)			
118.150 Prendre des mesures concrètes pour assurer l'application intégrale et correcte du Code de l'enfance, comme l'a recommandé le Comité des droits de l'enfant en 2016 (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A63 Budget et ressources (pour la mise en œuvre des droits de l'homme) Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124 - 127 du rapport national) Le Bénin poursuit l'opérationnalisation de son code de l'enfant. Il s'est doté dans ce cadre d'un second plan d'actions de mise en œuvre de sa Politique Nationale de Protection de l'Enfant pour la période 2015-2025.
118.151 Veiller à l'application effective du Code de l'enfance en vue de protéger les droits de ce groupe vulnérable (Belgique) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	A63 Budget et ressources (pour la mise en œuvre des droits de l'homme) Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124 - 127 du rapport national)
Thème : B31 Égalité et non-discrimination			
118.43 Poursuivre la lutte contre la discrimination (Maroc) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	B31 Égalité et non-discrimination Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P. 162-164 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.112 Financer intégralement la mise en œuvre du nouveau plan national de lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH (Afrique du Sud) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	B31 Égalité et non-discrimination E42 Accès aux soins de santé (généralités) E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : -Généralités - personnes/groupes vulnérables	Exécutée (Confer P. 96 du rapport national)
Thème : B41 Droit au développement			
118.45 Continuer de mettre en place une politique d'appui à la création d'activités génératrices de revenus par la formation continue, la promotion de l'entrepreneuriat et l'octroi de crédits à des projets spécifiques (Éthiopie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	B41 Droit au développement Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (PP. 61-63 et 106 du rapport national)
118.52 Développer l'infrastructure dans les zones rurales pour permettre un meilleur accès de la population aux services sociaux de base (Sénégal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	B41 Droit au développement S01 ODD 1 - pauvreté Personnes touchées : - les personnes vivant dans les zones rurales	En cours d'exécution (Confer PP. 67-69, 72, 82, 84-86, 94, 101 du rapport national)
118.53 Continuer de renforcer ses programmes sociaux afin d'améliorer la qualité de vie de sa population, en particulier de ceux qui en ont le plus besoin, avec l'assistance et la coopération demandées par le pays (République bolivarienne du Venezuela) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	B41 Droit au développement S01 ODD 1 - pauvreté S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	En cours d'exécution (Confer PP. 67-69 du rapport national), à travers l'opérationnalisation de l'« Assurance pour le Renforcement du Capital Humain » (ARCH)
Thème : B52 Impunité			
118.176 Adopter des mesures efficaces contre l'exploitation et la traite des enfants, notamment en sensibilisant le public, en luttant contre l'impunité et en protégeant les victimes (Espagne) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	B52 Impunité D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 - 57 du rapport national)
Thème: D22 Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires			

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.62 Ouvrir des enquêtes sur les exécutions extrajudiciaires afin d'en traduire les auteurs en justice et d'accorder réparation aux victimes ou à leur famille (Monténégro) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D22 Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants D26 Conditions de détention D32 Disparitions forcées D33 Arrestation et détention arbitraires Personnes touchées : - juges, avocats et procureurs	En cours d'exécution. Cette question bénéficie d'une attention constante du Gouvernement béninois sur la base des éléments de preuve disponibles, le cas échéant.
Thème : D23 Peine de mort			
118.56 Achever le processus visant à abolir la peine de mort (République centrafricaine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D23 Peine de mort Personnes touchées : - Généralités - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP.11 et 26 du rapport national)
118.55 Commuer les peines des derniers condamnés à mort et s'employer à améliorer les conditions de détention dans les prisons du pays (Canada) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D23 Peine de mort D26 Conditions de détention Personnes touchées : - les personnes privées de liberté	Exécutée (PP. 26, 43 et 46 du rapport national) Par décret n°2018-043 du 15 février 2018, le Bénin a procédé à la commutation des peines des quatorze (14) derniers condamnés à mort à la réclusion criminelle à perpétuité. Parmi eux, six (06) ont été graciés (confer décret n°2022-035 du 06 janvier 2022).
Thème : D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants			
118.63 Faire de la torture une infraction pénale conformément à la Convention contre la torture (Zambie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants Personnes touchées : - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP. 38 - 42 du rapport national)
118.64 Mener sans délai des enquêtes impartiales sur les allégations de torture et veiller à ce que quiconque commet un tel crime soit puni à la mesure de la gravité de l'acte (Zambie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants Personnes touchées : - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP. 38 et 42 du rapport national + annexes relatives à la jurisprudence de la Cour constitutionnelle)
118.157 Lancer des campagnes de sensibilisation visant à modifier les attitudes et les pratiques relatives aux mauvais traitements et aux sévices infligés aux enfants (Bulgarie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124 - 127 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.161 Prendre de nouvelles mesures pour concevoir des politiques et des programmes visant à lutter contre les mauvais traitements et les sévices infligés aux enfants et instituer des procédures obligatoires de signalement des cas de maltraitance des enfants (Islande)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-enfants</p>	Exécutée (Confer PP. 124, 146 - 153 du rapport national), à travers, entre autres, le lancement d'une ligne verte (138) pour la dénonciation des abus et maltraitements des enfants.
<p>118.72 Améliorer les prisons et les conditions de vie et de santé dans les centres de détention et, en particulier, mettre fin à la surpopulation et au manque d'installations sanitaires, faciliter les visites des proches des enfants et interdire et punir les agents pénitentiaires pour les actes de torture et les mauvais traitements (Kenya)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants</p> <p>D26 Conditions de détention</p> <p>E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement</p> <p>E41 Droit à la santé - Généralités</p> <p>S03 ODD 3 - santé</p> <p>S06 ODD 6 - eau et assainissement</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>- les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer PP. 38, 46 – 48, 49 et 50 du rapport national)
<p>118.175 Renforcer les campagnes d'information contre les mariages précoces et forcés et faire appliquer les lois déjà en vigueur (États-Unis d'Amérique)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants</p> <p>D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite</p> <p>D31 Liberté et sécurité - généralités</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-Filles</p>	<p>Exécutée (Confer PP. 125, 153 du rapport national)</p> <p>Le Bénin s'est doté en particulier de la loi n°2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin, qui retient le mariage précoce et le mariage forcé parmi les infractions incriminées (article 1^{er}).</p>
<p>118.158 Enquêter et poursuivre toutes les personnes responsables de pratiques préjudiciables à l'égard des enfants, à la suite de l'adoption du nouveau Code de l'enfance (Croatie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants</p> <p>D28 Violence sexiste</p> <p>D31 Liberté et sécurité - généralités</p> <p>D51 Administration de la justice et procès équitable</p> <p>Personnes touchées :</p> <p>-enfants</p>	En cours d'exécution (Confer PP. 124 et 125 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.162 Redoubler d'efforts pour lutter contre les mauvais traitements et la violence à l'égard des enfants et fournir aux enfants des rues la protection nécessaire, ainsi que le logement, les services médicaux, l'éducation et l'accès aux services sociaux dont ils ont besoin (Mauritanie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants E23 Droit à un logement suffisant E24 Droit à la sécurité sociale E51 Droit à l'éducation - Généralités F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection F32 Enfants : milieu familial et protection de remplacement F33 Enfants : protection contre l'exploitation S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -enfants</p>	Exécutée (Confer PP. 125 - 152 du rapport national), à travers, entre autres, le lancement d'une ligne verte (138) pour la dénonciation des abus et maltraitements des enfants.
Thème : D26 Conditions de détention			
<p>118.66 Appliquer strictement les dispositions du Code de procédure pénale, en particulier celles relatives à la durée maximale de la détention provisoire (France)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	<p>En cours d'exécution (confer P. 29 du rapport national)</p> <p>L'Etat s'emploie, en outre, à mettre en œuvre des décisions rendues par la Cour constitutionnelle sur des cas de non-respect de délais de détention provisoire. Par ailleurs l'Inspection générale des services judiciaires joue son rôle et les juridictions supérieures (Cours d'appel et Cour suprême) sanctionnent le non respect de ces délais.</p>
<p>118.67 Prendre des mesures pour réformer le système pénitentiaire et assurer la protection des droits des détenus (Italie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer PP. 43, 44, 46, 47, 48, 49, 50 et 38 du rapport national)
<p>118.68 Continuer d'améliorer les conditions souvent encore précaires dans les prisons béninoises (Allemagne)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer P. 46 du rapport national)
<p>118.69 Poursuivre ses efforts visant à améliorer les conditions de détention (République centrafricaine)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention Personnes touchées : - les personnes privées de liberté</p>	Exécutée (Confer PP. 46 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.70 Prendre toutes les mesures nécessaires pour séparer strictement les détenus en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur statut, en vue d'améliorer les conditions carcérales, comme suite donnée aux paragraphes 108.34, 108.36, 108.37 et 108.38 des recommandations du deuxième cycle (Haïti)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention</p> <p>Personnes touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes privées de liberté 	En cours d'exécution (Confer PP. 44 et 46 du rapport national)
<p>118.73 Prendre de nouvelles mesures pour achever la modernisation en cours des prisons (Nigéria)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention</p> <p>Personnes touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes privées de liberté 	En cours d'exécution (P. 46 du rapport national)
<p>118.75 Poursuivre les efforts visant à améliorer les conditions carcérales et la capacité d'accueil et à trouver des solutions de substitution à l'emprisonnement (Angola)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention</p> <p>Personnes touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes privées de liberté 	Exécutée (Confer PP. 46 – 48, 49, 50 et 153 du rapport national)
<p>118.71 Redoubler d'efforts pour améliorer les conditions dans les centres de détention, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants, et accélérer les procès (Saint-Siège)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention</p> <p>D51 Administration de la justice et procès équitable</p> <p>Personnes touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> -femme 	En cours d'exécution (Confer P. 46 du rapport national)
<p>118.76 Remédier à la surpopulation carcérale, notamment en prenant des mesures pour réduire au minimum les longues périodes de détention provisoire (Australie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention</p> <p>D51 Administration de la justice et procès équitable</p> <p>Personnes touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes privées de liberté 	En cours d'exécution (Confer PP. 46, 47 et 153 du rapport national)
<p>118.79 Renforcer sensiblement la coopération entre les différents acteurs de l'appareil judiciaire afin d'éviter une longue détention provisoire et de garantir le droit de chaque citoyen à un procès équitable en temps voulu (Allemagne)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>D26 Conditions de détention</p> <p>D51 Administration de la justice et procès équitable</p> <p>Personnes touchées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - juges, avocats et procureurs 	<p>En cours d'exécution (confer P. 29 du rapport national)</p> <p>Le Bénin a adopté notamment la loi n° 2020-08 du 23 avril 2020 portant modernisation de la justice. Cette loi comprend de nombreuses innovations visant à améliorer l'organisation des services judiciaires pour accroître leur accessibilité aux usagers, assurer plus de célérité dans les procédures et garantir des décisions de justice équitables.</p>

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.74 Continuer d'améliorer les conditions carcérales, en renforçant les mesures déjà adoptées pour éviter le surpeuplement, la malnutrition et les mauvaises conditions sanitaires, et mettre fin au recours abusif à la détention provisoire (Espagne) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D26 Conditions de détention D51 Administration de la justice et procès équitable E22 Droit à l'alimentation E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement S06 ODD 6 - eau et assainissement Personnes touchées : - les personnes privées de liberté	Exécutée (Confer PP. 46 et 29 du rapport national)
Thème : D27 Interdiction de l'esclavage, traite			
118.86 Poursuivre les efforts visant à mettre fin à la traite des êtres humains et à l'exploitation sexuelle des enfants (Iraq) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite Personnes touchées : -enfants	Exécutée (confer PP. 51-57 du rapport national)
118.88 Prendre toutes les mesures nécessaires pour faire appliquer les lois sur le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, en particulier la traite des enfants (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite Personnes touchées : -enfants	Exécutée (confer PP. 51-57 et 125-127 du rapport national)
118.90 Continuer de renforcer le plan d'action sur la traite des êtres humains afin de prévenir ce crime, d'assurer la protection des victimes et de punir les auteurs (République bolivarienne du Venezuela) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite Personnes touchées : -Généralités - les personnes privées de liberté	En cours d'exécution. (Confer PP. 23, 51, 53-55, 125 du rapport national)
118.154 Assurer le respect des droits et libertés fondamentales des enfants en sanctionnant les auteurs de toutes les pratiques d'exploitation et de travail forcé (Argentine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite Personnes touchées : -enfants	Exécutée (confer PP. 124-127 du rapport national)
118.191 Accélérer la promulgation de la loi sur la promotion et la protection des droits des personnes handicapées et la traite des êtres humains (Zimbabwe). Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite Personnes touchées : - les personnes handicapées	Exécuté (Confer PP. 128 et 51 du rapport national).

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.170 Appliquer le Code de l'enfant récemment adopté et poursuivre tous les crimes et délits contre les enfants, y compris le mariage des enfants, l'exploitation sexuelle, les mutilations génitales féminines et la traite des enfants (Brésil) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F13 Violence à l'égard des femmes F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124, 125, 127 et 152 du rapport national)
118.163 Élaborer un cadre stratégique pour la protection intégrale des enfants contre la traite et l'exploitation sexuelle (Sierra Leone) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 – 57, 124, 125 et 127 du rapport national)
118.167 Poursuivre les efforts visant à renforcer les droits de l'enfant, à protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle et à lutter contre la traite des enfants et les mariages précoces (Tunisie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 – 57, 124, 125 et 127 du rapport national)
118.173 Prendre les mesures nécessaires pour protéger les enfants contre les mariages précoces, la traite et l'infanticide (République de Corée) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 – 57, 124, 125 et 127 du rapport national)
118.174 Poursuivre les efforts visant à assurer l'application effective du Code de l'enfance afin de garantir que les cas d'infanticide rituel, de sévices sexuels à enfant, de traite d'enfants et de mariages précoces soient poursuivis et sanctionnés (Suisse) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 – 57, 124, 125 et 127 du rapport national)
118.169 Prendre des mesures appropriées et énergiques pour éliminer des pratiques telles que le placement d'enfants, les mariages précoces et la traite des enfants (République centrafricaine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 – 57, 124, 125 et 127 du rapport national)
118.179 Redoubler d'efforts pour lutter efficacement contre le travail et la traite des enfants en prenant davantage de mesures préventives et en appliquant davantage de mesures punitives (Allemagne); Source du poste: A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D27 Interdiction de l'esclavage, de la traite F33 Enfants : protection contre l'exploitation Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 51 – 57, 124, 125 et 127 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
Thème : D29 Violence domestique			
118.142 Poursuivre les efforts visant à combattre la discrimination à l'égard des femmes et à éliminer toutes les formes de discrimination à leur égard, en particulier la violence familiale (Tunisie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D29 Violence familiale F12 Discrimination à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145, 146, 147, 148, 150, 151 et 152 du rapport national)
Thème : D31 Liberté et sécurité - généralités			
118.61 Prendre les mesures appropriées pour lutter contre les prétendus actes de justice populaire (Congo) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D31 Liberté et sécurité - généralités D51 Administration de la justice et procès équitable Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer P. 28 du rapport national)
118.178 Renforcer les mécanismes de contrôle pour prévenir et combattre l'exploitation économique des enfants (Tchad) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D31 Liberté et sécurité - généralités D51 Administration de la justice et procès équitable Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 125 et 127 du rapport national)
Thème : D51 Administration de la justice et procès équitable			
118.78 Appuyer les efforts déployés par le pouvoir judiciaire pour mettre effectivement en œuvre les réformes adoptées en assurant un appui financier adéquat du Ministère de la justice, comme le prévoit le plan national de développement dans le domaine de la justice (Allemagne) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D51 Administration de la justice et procès équitable Personnes touchées : - juges, avocats et procureurs	Exécutée (Confer PP. 29-33, 160 et 161 du rapport national)
118.156 Fournir une aide juridictionnelle aux enfants victimes et à leurs tuteurs afin de renforcer leur accès aux tribunaux (Botswana) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D51 Administration de la justice et procès équitable Personnes touchées : -enfants	En cours d'exécution (Confer PP. 32, 159 et 160 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.81 Continuer de redoubler d'efforts pour mieux protéger les groupes vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les jeunes, en augmentant le nombre de juges spécialisés et en fournissant des services juridiques gratuits à ceux qui en font la demande (Pays-Bas) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D51 Administration de la justice et procès équitable F31 Enfants : définition ; les principes généraux; protection S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -enfants	En cours d'exécution (Confer PP. 32, 159 et 160 du rapport national)
118.77 Garantir aux plus pauvres l'accès à l'aide juridictionnelle (France) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D51 Administration de la justice et procès équitable S01 ODD 1 - pauvreté Personnes touchées : - les personnes vivant dans la pauvreté	En cours d'exécution (Confer PP. 32, 159 et 160 du rapport national)
Thème : D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité			
118.143 Prendre les mesures nécessaires, en droit et en pratique, pour mettre fin à la discrimination entre les hommes et les femmes en matière de nationalité (Algérie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité Personnes touchées : -femme	Exécutée. Le Bénin s'est doté d'une loi nouvelle n°2022-32 du 20 décembre 2022 portant Code de la nationalité, dont l'article 18 dispose qu'est Béninois, l'enfant né d'un père ou d'une mère de nationalité béninoise (attribution de la nationalité béninoise par la filiation).
118.182 Créer un système d'accès facile pour l'enregistrement des nouveau-nés (Honduras) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité Personnes touchées : -Apatrides	Exécutée (Confer PP. 165 - 166 du rapport national)
118.183 Redoubler d'efforts pour sensibiliser le public à l'importance de l'enregistrement des naissances et du processus d'enregistrement des naissances (Turquie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité Personnes touchées : -Apatrides	Exécutée (Confer PP. 125, 165 - 166 du rapport national)
118.184 Continuer de redoubler d'efforts pour garantir l'enregistrement de toutes les naissances d'enfants, en particulier dans les zones rurales (Uruguay) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 125, 165 - 166 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.185 Poursuivre ses efforts pour promouvoir les droits de l'enfant et envisager de mettre en place un système centralisé d'enregistrement des faits d'état civil (Maurice) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 125, 165 et 166)
118.186 Poursuivre ses efforts de sensibilisation à l'importance de l'enregistrement des naissances, fournir des certificats de naissance et protéger les personnes contre les conséquences du non-enregistrement (Soudan) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	D6 Droits liés au nom, à l'identité, à la nationalité Personnes touchées : -Apatrides	Exécutée (Confer PP. 124, 165 - 166 du rapport national)
Thème: E1 Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre			
118.44 Continuer de promouvoir le développement économique et social durable, d'élever le niveau de vie de la population et de jeter des bases solides pour que sa population puisse jouir de tous les droits de l'homme (Chine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E1 Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales d'application E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (Confer PP. 14 – 17, 156 - 158 du rapport national)
Thème: E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités			
118.46 Mettre en œuvre le pilier 3 du Programme d'action du Gouvernement pour 2016-2021, qui met l'accent sur l'amélioration des conditions de vie de la population (Cuba) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (Confer PP. 67 - 69 du rapport national)
118.94 Adopter des plans de développement local intégré pour améliorer les conditions et le niveau de vie des populations vulnérables (Congo) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités Personnes touchées : - personnes/groupes vulnérables	Exécutée (Confer PP. 16, 156 157 et 158 du rapport national)
118.98 Solliciter une assistance technique pour relever les défis de la sécurité alimentaire afin d'atténuer les effets négatifs de la malnutrition et de la pauvreté (Sierra Leone) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités E22 Droit à l'alimentation S01 ODD 1 - pauvreté S02 ODD 2 - faim et sécurité alimentaire Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 73 – 80 et 101 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.50 Redoubler d'efforts pour lutter contre la pauvreté afin d'assurer un accès équitable à l'ensemble de sa population et d'en fournir des ressources équitables (Pakistan) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités S01 ODD 1 - pauvreté Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (Confer PP. 70 - 80 du rapport national)
118.49 Envisager d'adopter des plans de développement pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, en particulier des femmes et des enfants (Pakistan) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités S01 ODD 1 - pauvreté S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme -enfants	Exécutée (Confer PP. 14 – 23 du rapport national)
118.51 Poursuivre et développer son programme de microcrédit en faveur des plus pauvres et veiller à ce que des prêts soient alloués aux femmes (Pakistan); Source du poste: A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E21 Droit à un niveau de vie suffisant - généralités S01 ODD 1 - pauvreté S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : - les personnes vivant dans la pauvreté	Exécutée (Confer PP. 119 à 122 du rapport national)
Thème : E22 Droit à l'alimentation			
118.48 Poursuivre et intensifier les efforts en cours pour atteindre les objectifs de développement durable, tels que l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé et à l'éducation (Nigéria) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E22 Droit à l'alimentation E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement E41 Droit à la santé - Généralités E51 Droit à l'éducation - Généralités S02 ODD 2 - faim et sécurité alimentaire S03 ODD 3 - santé S04 ODD 4 - éducation S06 ODD 6 - eau et assainissement Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 73 – 80, 84 - 96 et 101 du rapport national)
118.122 Améliorer les conditions d'hygiène, la nutrition et l'accès à l'eau potable dans les écoles (Portugal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E22 Droit à l'alimentation E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement E51 Droit à l'éducation - Généralités S02 ODD 2 - faim et sécurité alimentaire S06 ODD 6 - eau et assainissement Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 84-87, 88 – 90 et 101 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.96 Poursuivre ses efforts de lutte contre la faim afin d'assurer la sécurité alimentaire et de faire en sorte que tous aient à tout moment accès physiquement, socialement et économiquement à une alimentation suffisante, saine et nutritive qui réponde à leurs besoins alimentaires et à leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (Brésil) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E22 Droit à l'alimentation E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 73 – 80 et 101 du rapport national)
118.95 Continuer d'accroître les investissements dans l'agriculture et assurer la sécurité alimentaire (Chine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E22 Droit à l'alimentation S02 ODD 2 - faim et sécurité alimentaire Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 73 – 80 et 101 du rapport national)
118.97 Prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire la proportion de la population souffrant de la faim (Arabie saoudite) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E22 Droit à l'alimentation S02 ODD 2 - faim et sécurité alimentaire Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 73 – 80 et 101 du rapport national)
118.99 Mettre en place des stratégies pour appuyer et renforcer les progrès récemment accomplis dans le domaine de la sécurité alimentaire (Viet Nam) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E22 Droit à l'alimentation S02 ODD 2 - faim et sécurité alimentaire Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 73 – 80 et 101 du rapport national)
Thème: E23 Droit à un logement convenable			
118.114 Poursuivre les efforts visant à fournir des services de santé et d'éducation à une plus grande partie de la population et poursuivre les initiatives relatives au logement social (Libye) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E23 Droit à un logement suffisant E41 Droit à la santé - Généralités E51 Droit à l'éducation - Généralités S03 ODD 3 - santé S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -Généralités	Exécutée Santé (Confer PP. 91 – 96 du rapport national) Education (Confer PP. 99 – 107 du rapport national) Logement (Confer PP. 82 – 83 du rapport national)
Thème : E26 Droits de l'homme & eau potable et assainissement			
118.120 Renforcer l'infrastructure scolaire, en tenant compte des préoccupations des femmes et des filles, en particulier en ce qui concerne l'accès à des installations sanitaires appropriées (Portugal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes S06 ODD 6 - eau et assainissement Personnes touchées : -femme	En cours d'exécution (Confer PP. 99-105)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.100 Prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir l'accès de tous à l'eau potable (Arabie saoudite) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement S06 ODD 6 - eau et assainissement Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 84 – 87 du rapport national)
118.101 Poursuivre les efforts visant à améliorer l'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement (Algérie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E26 Droits de l'homme et eau potable et assainissement S06 ODD 6 - eau et assainissement Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 84 – 87 du rapport national)
Thème : E31 Droit au travail			
118.92 Continuer d'appliquer des mesures efficaces de promotion de l'emploi des jeunes qui permettent des conditions de travail équitables et satisfaisantes (République bolivarienne du Venezuela) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E31 Droit au travail S08 ODD 8 - croissance économique, emploi, travail décent Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 61-63 du rapport national)
118.93 Poursuivre ses efforts pour promouvoir davantage l'intégration des jeunes sur le marché du travail (Viet Nam) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E31 Droit au travail S08 ODD 8 - croissance économique, emploi, travail décent Personnes touchées : -jeunesse	Exécutée (Confer PP. 61-63 du rapport national)
Thème : E41 Droit à la santé - Généralités			
118.103 Renforcer le système de santé publique afin d'assurer un meilleur accès aux soins primaires pour tous, en particulier grâce à la couverture sanitaire universelle (Djibouti) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 67-69 et 91-95 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.121 Veiller à ce que l'éducation en matière de santé sexuelle et procréative soit obligatoire pour tous les adolescents, quel que soit leur sexe (Portugal)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>E41 Droit à la santé - Généralités E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs E51 Droit à l'éducation - Généralités S03 ODD 3 - santé S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -Généralités -femme -enfants -Filles</p>	<p>En cours d'exécution. (Confer PP. 11 du rapport national)</p> <p>Parmi les actions concrètes menées, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place d'espaces sûrs et des clubs de futurs maris qui sont des espaces dédiés à la sensibilisation des adolescents sur la santé reproductive et la violence basée sur le genre. - l'intégration au programme d'enseignement des classes socio-éducatives ; - la sensibilisation dans les collèges et lycées de six communes sur la protection juridique et judiciaire des enfants en matière sexuelle au cours du dernier trimestre 2022. <p>Ces actions sont menées avec la participation active de la société civile et des leaders religieux</p>
<p>118.109 Redoubler d'efforts pour réduire la mortalité infantile, néonatale et maternelle, grâce à des mécanismes systématiques de prévention et de traitement et à des services de soins de santé maternelle et infantile accessibles (Malaisie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>E41 Droit à la santé - Généralités E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs S03 ODD 3 - santé S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -femme</p>	<p>En cours d'exécution (Confer PP. 94-96 du rapport national)</p>
<p>118.110 Élargir l'accès aux services de soins prénatals, postnatals et obstétriques et améliorer la qualité de ces services afin de réduire le taux de mortalité maternelle (Mexique)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>E41 Droit à la santé - Généralités E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs S03 ODD 3 - santé S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -femme</p>	<p>En cours d'exécution (Confer PP. 94-96 du rapport national)</p>
<p>118.188 Redoubler d'efforts pour lutter contre les préjugés à l'égard des enfants handicapés afin de veiller à ce qu'ils aient accès aux soins de santé et à une éducation inclusive (Bulgarie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>E41 Droit à la santé - Généralités E51 Droit à l'éducation - Généralités S03 ODD 3 - santé S04 ODD 4 - éducation</p> <p>Personnes touchées : - les personnes handicapées</p>	<p>En cours d'exécution (Confer PP. 128 - 130 du rapport national)</p>

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.102 Continuer de développer ses activités en matière de soins de santé afin de mieux garantir le droit de la population à la santé (Chine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)
118.104 Poursuivre la mise en œuvre des services de santé grâce à des politiques visant à renforcer l'infrastructure dans les zones urbaines et rurales (Éthiopie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : - les personnes vivant dans les zones rurales	Exécutée (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)
118.111 Améliorer l'accès de tous à des services de santé de qualité (Qatar) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)
118.113 Mettre en place une politique de santé inclusive pour faire en sorte que les soins d'urgence soient plus efficaces et plus accessibles à tous (Suisse) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : -Généralités	En cours d'exécution (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)
118.190 Veiller à ce que les enfants handicapés aient accès aux soins de santé et lutter contre la stigmatisation et les préjugés à leur égard (Timor-Leste) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé Personnes touchées : - les personnes handicapées	En cours d'exécution (Confer PP. 91 – 96 et 128-130) du rapport national)
118.107 Améliorer l'infrastructure des soins de santé, en particulier en accordant une attention particulière à l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les femmes vivant dans les zones pauvres et rurales (Inde) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	En cours d'exécution (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)
118.108 Améliorer l'infrastructure des soins de santé en général pour permettre l'accès aux soins de santé pour tous et, en particulier, l'accès aux soins obstétricaux d'urgence, à la formation des sages-femmes et aux ressources consacrées à la santé maternelle (Kenya) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S03 ODD 3 - santé S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	En cours d'exécution (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.105 Améliorer l'infrastructure des soins de santé, l'accès aux soins obstétricaux d'urgence, la formation des sages-femmes et l'accès aux soins de santé pour les femmes des zones rurales et urbaines (Saint-Siège) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E41 Droit à la santé - Généralités S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 91 – 98 du rapport national)
Thème : E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs			
118.131 Redoubler d'efforts pour réduire sensiblement les taux de mortalité néonatale et maternelle, les pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines, les mariages d'enfants et les mariages forcés (Burkina Faso) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E43 Accès à la santé et aux services sexuels et reproductifs F13 Violence à l'égard des femmes F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection S03 ODD 3 - santé S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	En cours d'exécution (Confer PP. 91 – 96 et 152 du rapport national)
Thème : E51 Droit à l'éducation - Généralités			
118.115 Continuer de lutter contre l'analphabétisme, en particulier dans les zones rurales (Indonésie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités Personnes touchées : - les personnes vivant dans les zones rurales	En cours d'exécution (Confer PP. 99 - 105 du rapport national)
118.118 Assurer la gratuité de l'enseignement primaire, créer un environnement sûr et protecteur pour tous les enfants, en particulier ceux qui vivent dans les zones rurales et reculées (Kenya) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités E52 enseignement primaire F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 99 – 106 du rapport national)
118.124 Mettre en œuvre des mesures visant à réduire le taux élevé d'abandon scolaire chez les filles, en assurant la gratuité de l'enseignement primaire (Uruguay) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités E52 enseignement primaire S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -Filles	Exécutée (Confer PP. 100 et 105, 116 et 117 du rapport national)
118.159 Renforcer les programmes de sensibilisation et d'éducation, prévenir les pratiques traditionnelles néfastes à l'égard des femmes et des filles et veiller à ce que les victimes aient accès aux ressources et aux mécanismes de protection et de réadaptation (Guatemala) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités F13 Violence à l'égard des femmes S04 ODD 4 - éducation S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 114, 117 et 145-152 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.116 Accélérer la mise en œuvre de la politique de gratuité de l'enseignement, afin de veiller à ce que tous les enfants, en particulier ceux issus de ménages défavorisés, ne soient pas privés de leur droit à l'éducation (État de Palestine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 100 du rapport national)
118.117 Continuer de dispenser une formation aux droits de l'homme dans les municipalités et dans les écoles dispensant un enseignement général (Cuba) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -Généralités	Partiellement exécutée à travers des initiatives d'éducation aux droits humains dans les écoles, les collèges et universités (Confer PP. 172 et 175 du rapport national).
118.119 Poursuivre les mesures visant à renforcer l'accès à l'éducation (Maroc) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 99 - 107 du rapport national)
118.125 Poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité et la disponibilité de l'enseignement à tous les niveaux et dans tout le pays (Azerbaïdjan) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -Généralités	Exécutée (Confer PP. 99 - 107 du rapport national)
118.189 Adopter les politiques nécessaires pour veiller à ce que les enfants handicapés aient des chances égales en matière d'éducation et à ce qu'ils soient pleinement intégrés dans les systèmes scolaires, sans discrimination d'aucune sorte (État de Palestine) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : - les personnes handicapées	En cours d'exécution (Confer PP. 99 – 107, 128 et 130 du rapport national)
118.123 Renforcer les programmes littéraires à l'intention des femmes et des filles vivant dans les communautés rurales (Sierra Leone) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 115 à 118 du rapport national)
118.160 Poursuivre les efforts en prenant les mesures appropriées favorables à la scolarisation des filles et à leur maintien à l'école, notamment en luttant contre la pratique des vidomegons (Djibouti) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -Filles	Exécutée (Confer PP. 99 – 107, 117 et 125 du rapport national)

Thème : F11 Promotion de la femme

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.29 Doter l'Institut national de la femme (Afrique du Sud) de capacités et d'autonomisation Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F11 Promotion de la femme S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145-151 du rapport national)
118.146 Poursuivre la mise en œuvre de politiques visant à encourager l'autonomisation économique durable des femmes, en particulier dans les zones rurales (Bulgarie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F11 Promotion de la femme S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 119 - 123 du rapport national)
Thème : F12 Discrimination à l'égard des femmes			
118.130 Renforcer et appliquer des mesures visant à promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes, à remédier à la sous-représentation des femmes dans les organes de décision, à la violence sexiste et à éliminer les pratiques traditionnelles néfastes (Rwanda) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F12 Discrimination à l'égard des femmes F13 Violence à l'égard des femmes F14 Participation des femmes à la vie politique et publique S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145 – 152 et 162 du rapport national)
118.134 Continuer de prendre des mesures pour réduire la violence sexiste et promouvoir l'égalité des sexes (Indonésie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F12 Discrimination à l'égard des femmes F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145 - 152 du rapport national)
118.145 Poursuivre ses efforts pour promouvoir les droits des femmes en augmentant la représentation des femmes dans les secteurs public et privé (Maldives) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F12 Discrimination à l'égard des femmes F14 Participation des femmes à la vie politique et publique S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	En cours d'exécution (Confer P. 162 du rapport national)
118.148 Poursuivre les efforts visant à protéger les droits des femmes et des enfants, ainsi que ceux d'autres groupes vulnérables (Népal) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F12 Discrimination à l'égard des femmes F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -enfants	Exécutée Femmes (Confer PP. 145 - 152 du rapport national) Enfants (Confer PP. 124 - 127 du rapport national)
118.147 Créer un mécanisme national pour la promotion de la femme conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Honduras) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F12 Discrimination à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145 - 152 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.139 Intensifier les actions dans le domaine de l'égalité des sexes, y compris la mise en œuvre du Programme pour les femmes, la paix et la sécurité afin de garantir la participation des femmes à tous les domaines de la prise de décisions (Espagne)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F12 Discrimination à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes S16 ODD 16 - paix, justice et institutions efficaces</p> <p>Personnes touchées : -femme</p>	Exécutée (Confer PP. 145 – 152 et 162 du rapport national)
Thème : F13 Violence à l'égard des femmes			
<p>118.138 Progresser dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes, intensifier les actions telles que les campagnes de sensibilisation et la création de refuges, et mettre en œuvre des mesures visant à contribuer à l'élimination des mutilations génitales féminines et du mariage des enfants (Espagne)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -femme</p>	Exécutée (Confer PP. 145 - 152 du rapport national)
<p>118.168 Poursuivre ses efforts pour lutter contre les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés en s'attaquant à leurs causes grâce à la mise en œuvre effective du plan d'action de sa politique nationale de protection de l'enfance (Canada)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes F31 Enfants : définition; les principes généraux; protection S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -enfants</p>	Exécutée (Confer PP. 124 – 127 et 145 - 152 du rapport national)
<p>118.153 Accélérer l'application du Code de l'enfance afin de lutter contre les pratiques néfastes à l'égard des enfants, notamment les mariages d'enfants, les mariages précoces et forcés, la vente d'enfants et le meurtre d'enfants dits « sorciers » (Namibie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes F33 Enfants : protection contre l'exploitation S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -enfants</p>	Exécutée (Confer PP. 124 – 127, 152 du rapport national)
<p>118.126 Poursuivre les efforts visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes (Égypte)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>Personnes touchées : -femme</p>	Exécutée (Confer PP. 145, 146 -152 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<p>118.128 Veiller à ce que les cas de violence à l'égard des femmes et des enfants fassent l'objet d'enquêtes approfondies, que les auteurs soient poursuivis et condamnés et que les victimes obtiennent réparation (France)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme -Filles</p>	Exécutée (Confer PP. 125, 145, 146 et 152 du rapport national)
<p>118.129 Redoubler d'efforts pour prévenir et combattre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des enfants, en particulier les pratiques telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants et les mariages forcés précoces. Veiller à ce que les victimes de ces violences reçoivent une aide appropriée et à ce que les auteurs soient traduits en justice (Italie)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme</p>	Exécutée (Confer PP. 125, 145, 146 et 152 du rapport national)
<p>118.132 Redoubler d'efforts pour appliquer plus efficacement l'interdiction des mutilations génitales féminines dans toutes les régions du pays et parmi tous les groupes de citoyens (Allemagne)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme</p>	Exécutée (Confer P. 152 du rapport national)
<p>118.133 Veiller à ce que les cas de violence à l'égard des femmes fassent l'objet d'enquêtes, que les auteurs soient poursuivis et que les victimes obtiennent réparation (Islande)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme</p>	Exécutée (Confer PP. 125, 145, 146 et 152 du rapport national)
<p>118.135 Mettre en œuvre une stratégie de coordination entre les autorités sanitaires et judiciaires pour prévenir et réprimer les mutilations génitales féminines (Mexique)</p> <p>Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118</p>	Acceptée	<p>F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme</p>	En cours d'exécution (Confer P. 152 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.136 Mettre en place un mécanisme visant à faciliter l'identification des victimes et à assurer la poursuite et la répression de tous les actes de mutilation génitale féminine (Slovénie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145-152 du rapport national)
118.137 Poursuivre ses efforts pour réduire la prévalence des mutilations génitales féminines dans le pays (Soudan du Sud); Source du poste: A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 152 du rapport national)
118.140 Mettre en œuvre des mesures et des campagnes de sensibilisation pour éliminer les mutilations génitales féminines et autres pratiques néfastes à l'égard des femmes (Uruguay) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 148, 149 et 152 du rapport national)
118.141 Poursuivre les mesures déjà prises pour renforcer la lutte contre les pratiques néfastes et la violence à l'égard des femmes (Arménie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145 - 152 du rapport national)
118.171 Adopter des mesures pour mettre fin aux pratiques néfastes, telles que les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Honduras) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 125, 148 et 152 du rapport national)
Thème: F31 Enfants : définition; principes généraux; protection			
118.155 Mener des enquêtes sur les cas de pratiques néfastes à l'encontre des enfants, veiller à ce que les auteurs soient poursuivis et retirer les enfants des milieux dans lesquels de telles pratiques sont pratiquées (Belgique) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection Personnes touchées : -enfants	En cours d'exécution (Confer P. 125 du rapport national)

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
118.172 Créer un mécanisme national de protection des droits de l'enfant et allouer des ressources humaines et financières à son fonctionnement (Honduras) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124-125 du rapport national). Ce mécanisme comprend notamment un comité national de protection de l'enfance (avec ses démembrements au niveau départemental et communal) dont le secrétariat est assuré par le Département de la famille, de l'enfant et de l'adolescent appuyé par l'Observatoire de la famille, de la femme et de l'enfant pour la collecte et le traitement de l'information.
118.165 Garantir l'application et l'efficacité du Code de l'enfance, en particulier en rendant accessibles les services publics pertinents et en fournissant les ressources humaines et financières nécessaires (Turquie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection F32 Enfants : milieu familial et protection de remplacement Personnes touchées : -enfants	En cours d'exécution (Confer PP. 124 - 125 du rapport national)
118.180 Prendre des mesures supplémentaires en matière de protection sociale, économique et juridique pour lutter contre le travail des enfants (Angola) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F31 Enfants : définition ; les principes généraux ; protection F33 Enfants : protection contre l'exploitation Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer P. 127 du rapport national)
Thème : F32 Enfants : milieu familial et protection de remplacement			
118.166 Lutter contre l'exploitation et la violence à l'égard des enfants (Turquie) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F32 Enfants : milieu familial et protection de remplacement Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer PP. 124 - 127 du rapport national)
118.181 Continuer d'améliorer le système d'enregistrement des enfants à la naissance et éviter toute forme de violence à l'égard des enfants (Saint-Siège) Source du poste : A/HRC/37/10 - par. 118	Acceptée	F32 Enfants : milieu familial et protection de remplacement Personnes touchées : -enfants	Exécutée (Confer P. 166 du rapport national)
Thème : A41 Cadre constitutionnel et législatif			

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
119.4 Résister aux appels lancés en faveur d'une plus grande libéralisation de l'avortement et appliquer plutôt des lois visant à protéger le droit à la vie de l'enfant à naître, et reconnaître que la vie commence à la conception (Kenya) Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D21 Droit à la vie Personnes touchées : -femme	Non exécutée. Le Bénin a plutôt fait le choix d'élargir et d'encadrer le recours à l'IVG à travers la loi n°2021-12 du 20 décembre 2021 modifiant et complétant la loi n°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction (Confer P. 27 du rapport national).
119.3 Veiller à ce que toute la législation nationale soit conforme aux normes internationales relatives à la liberté d'expression et à la liberté des médias, et prendre des mesures pour empêcher la suspension arbitraire des médias (Irlande) Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	A41 Cadre constitutionnel et législatif D43 Liberté d'opinion et d'expression Personnes touchées : -média	Exécutée (Confer PP. 34 - 37 du rapport national)
Thème : A42 Institutions et politiques - Généralités			
119.2 Fixer des objectifs précis, mesurables, réalisables et pertinents, en consultation avec toutes les parties prenantes, afin de réduire la bureaucratie (Haïti) Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	A42 Institutions et politiques - Généralités Personnes touchées : -Généralités	Exécutée, par le moyen de l'administration électronique (Confer PP. 111 - 113 du rapport national)
Thème : D21 Droit à la vie			
119.6 Adopter des mesures contre les activités des enfants dans les couvents consacrés au vaudou, où des sévices ont lieu à l'égard des enfants. En outre, prendre des mesures pour sanctionner et prévenir la pratique de l'infanticide des soi-disant « enfants sorciers » (Honduras). Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	D21 Droit à la vie D31 Liberté et sécurité - généralités Personnes touchées : -enfants	Exécutée. Plusieurs mesures prises dans le cadre de l'opérationnalisation du Code de l'enfant permettent de lutter contre ce phénomène (Confer PP. 124 - 125 du rapport national)
Thème : D22 Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires			
119.1 Redoubler d'efforts pour prévenir et combattre les détentions arbitraires, les exécutions extrajudiciaires et l'usage excessif de la force par les forces de sécurité (Italie) Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	D22 Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires D25 Interdiction de la torture et des traitements cruels, inhumains ou dégradants D26 Conditions de détention D32 Disparitions forcées D33 Arrestation et détention arbitraires Personnes touchées : -Généralités	Exécutée à travers l'insertion d'un module de formation sur le respect des droits de l'homme pendant le maintien de l'ordre

Recommandation	Position	Liste complète des thèmes	Évaluation/observations sur le niveau de mise en œuvre
<i>Thème: E51 Droit à l'éducation - Généralités</i>			
119.7 Près de 90 % des enfants du Bénin ayant malheureusement été victimes de violences à l'école, organiser une campagne nationale de sensibilisation contre ces infractions inacceptables (Croatie). Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	E51 Droit à l'éducation - Généralités S04 ODD 4 - éducation Personnes touchées : -enfants	Exécutée, à travers l'interdiction des châtiments corporels en milieu scolaire (Confer PP. 125 du rapport national)
<i>Thème : F13 Violence à l'égard des femmes</i>			
119.5 Prendre d'urgence des mesures pour enquêter et sanctionner devant la justice les pratiques préjudiciables, telles que le mariage forcé, les mutilations génitales féminines, la pratique du veuvage, le lévirat et le sororat, et les rites de purification pour les femmes adultères (Argentine) Source du poste : A/HRC/37/10 - Par. 119	Notée	F13 Violence à l'égard des femmes S05 ODD 5 - Égalité des sexes et autonomisation des femmes Personnes touchées : -femme	Exécutée (Confer PP. 145 - 152 du rapport national)